

Déclaration finale du 14^e sommet

Bruxelles, les 27 et 28 juin 2011

Les réformes structurelles seront un élément-clé du succès de l'Europe

Nous, présidents des groupes parlementaires PPE dans l'Union européenne, souhaitons une Europe forte, qui consolide sa position sur l'échiquier mondial, qui soit hautement compétitive et qui s'unisse sur un certain nombre de principes fondamentaux. La stratégie Europe 2020 jette les bases d'une telle Europe; elle fournit une orientation et contribue à l'élaboration des politiques et des réformes qui devront être mises en œuvre.

La question la plus urgente actuellement en Europe concerne la crise de la dette souveraine, qui a d'abord frappé en dehors de la zone euro, mais qui touche aujourd'hui de plusieurs États membres qui utilisent l'euro. La situation de la Grèce continue d'évoluer, mais il est certain que ses conséquences sur le cadre général et sur la définition du rôle de l'Union seront significatives. Il importe de ramener la Grèce à la stabilité et de trouver les moyens d'éviter qu'une telle crise ne se reproduise. Des mécanismes ont été mis en place afin d'éviter qu'elle ne puisse plus honorer ses dettes, et des mesures d'austérité draconiennes sont actuellement mises en œuvre; elles devraient permettre à ce pays de reconstituer sa compétitivité et de renforcer sa position sur les marchés des capitaux. Nous avons bon espoir que la crise ne s'étende à d'autres pays.

Les derniers événements ont montré que le cadre européen de coordination des politiques doit être renforcé. C'est pourquoi nous soutenons la législation actuellement mise en place dans le cadre de la révision du pacte de stabilité et de croissance. Grâce à l'excellente coopération entre le Parlement européen et la présidence hongroise, un accord est à portée de main. L'objectif consiste à créer un système susceptible d'assurer des finances publiques soutenables par l'intermédiaire de plusieurs mécanismes et d'essayer d'éviter, par la même occasion, que se produisent des situations nécessitant la prise de mesures drastiques. Il est notamment prévu d'ajouter une procédure permettant d'accroître la compétitivité des économies des États membres.

Tous ces points seront abordés au cours du semestre européen, un nouvel exercice qui devrait contribuer à coordonner les politiques économiques des États membres, à définir les actions politiques connexes des gouvernements et à appréhender la structure globale des budgets.

Les principes de gouvernance à niveaux multiples seront respectés afin d'associer les États membres et les autorités régionales et locales à la mise en œuvre des objectifs de la stratégie Europe 2020.

Les réformes structurelles seront un élément-clé du succès de l'Europe. Le monde évolue et nous ne devons pas nous contenter de suivre le pas; nous devons prendre de l'avance sur les autres. L'Europe doit conserver sa position de leader.

Chaque crise apporte son lot de difficultés sociales, a fortiori avec le cumul des effets de la crise financière et de la crise de la dette souveraine. Nous nous engageons à réduire l'impact social autant que possible.

NT\872279FR.doc

La libre circulation des personnes est l'une des plus grandes réalisations de l'Union

Les présidents de groupe PPE sont d'avis que de meilleurs contrôles aux frontières et une politique stricte en matière de retour des migrants en situation irrégulière permettraient à l'Union de mieux gérer la migration clandestine. Par ailleurs, nous pensons que la mobilité croissante des personnes pose de nouveaux défis à l'Union: comment permettre la fluidité au passage des frontières et faciliter l'entrée des voyageurs de bonne foi, tout en y renforçant la sécurité.

Les présidents de groupe PPE considèrent que, pour relever ce défi, il sera nécessaire de développer davantage une stratégie de gestion intégrée des frontières par l'Union, selon une approche globale, et de prendre en considération les possibilités qu'offrent les technologies. Sur ce point, nous privilégions une stratégie à long terme qui repose sur les initiatives existantes.

Nous pensons en outre qu'il est urgent de mettre en œuvre les politiques de l'Union en matière de contrôles aux frontières, d'asile et d'immigration, en appliquant le principe de solidarité et de partage équitable de responsabilités entre les États membres, y compris sur le plan financier, aux termes de l'article 80 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Nous, présidents des groupes parlementaires PPE, avons l'intime conviction que la libre circulation des personnes est l'une des plus grandes réalisations de l'Union et que Schengen est l'un de ses piliers les plus importants. La création de l'espace Schengen a été, en effet, l'une des réalisations majeures de l'histoire européenne, marquée par la disparition des contrôles aux frontières communes entre les pays participants et par l'instauration de la libre circulation à l'intérieur de cet espace.

La levée des contrôles aux frontières intérieures exige un degré élevé de confiance mutuelle entre les États membres. C'est pourquoi nous jugeons nécessaire de permettre un échange d'informations rapide et adéquat par l'intermédiaire du SIS (Système d'information Schengen) et d'assurer une véritable coopération policière et des contrôles efficaces aux frontières. La sécurité au sein de l'espace Schengen dépend de la rigueur et de l'efficacité de chaque État membre dans ses contrôles aux frontières extérieures.

Nous, présidents des groupes parlementaires PPE, encourageons la libre circulation des personnes à travers les frontières européennes. Il n'y a pas lieu de revenir sur cette réalisation majeure; il convient plutôt de la renforcer. C'est pourquoi nous soutenons la mise en place d'un mécanisme d'évaluation susceptible d'assurer l'efficacité des contrôles aux frontières extérieures.